



OUVERTURE DES ETANGS LES 7 ET 8 MARS 2025

**Immersion de 200 kg de truites
dans les étangs concours et bassin.**

ETANG LES IRIS (Carpodrome),

- Une seule ligne autorisée par pêcheur.
- Pêche no kill - Tapis de réception obligatoire
- **Interdit :** Montage auto ferrant, Sac de conservation et bourriche, Détecteur sonore et lumineux.

ETANGS CONCOURS & BASSIN,

- Une seule canne autorisée par pêcheur.
- Moulinet autorisé.
- Prises emportées à la journée : **6 truites arc en ciel, 2 carpes, 2 tanches, 20 gardons.**

Dès lundi 9 mars 2026, la réglementation de la pêche dans les étangs année 2026 sera applicable pour tous les étangs de l'AAPPMA.

INTERDICTIONS SPECIFIQUES :

- Amorçage.
- Pâte à truite.
- Cuillers, leurres artificiels, vifs, alevins, poissons morts.

ACTION DE PÊCHE: (Emplacement libre)

- **Samedi 07 mars 2026:** Horaires : de 7h 00 à 8h 30
de 9h 30 à 11h 30
À partir de 13h 30 horaires libres
- **Dimanche 08 mars 2026:** Horaires libres. (Club house ouvert le matin)

Sur réservation, possibilité de restauration le samedi 07 mars 2026 (sous réserve)

Menu : Soupe printanière, saucisse ménagère Prix : 9 €

ETANG DE LA CHAPELLE (MUTZIG) et ETANG DES JONCS AU ZICH

- Pas de règlement spécifique
- Réglementation des étangs 2026 applicable dès le 7 mars 2026

NB : Horaires libres s'entend dans le respect de la réglementation, à savoir que la pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher.

Il faut impérativement être titulaire de la carte annuelle étangs 2026 de l'AAPPMA de Molsheim.

le conseil d'administration

